

RÉUNION PUBLIQUE

12 mars 2019



Communauté
d'Agglomération de
La Rochelle



Liaison urbaine des Cottes Mailles

Historique du projet et étapes clés

- Projet inscrit dans les documents d'urbanisme
 - Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme : 1979
 - Plan d'Occupation des Sols d'Aytré : 1978
 - Plan de déplacement urbain : 2000
 - Schéma directeur de l'agglomération : 2001

 - Projet qui a fait l'objet d'une concertation publique en 2004 et 2005

 - Enquête publique en 2006

 - Projet déclaré d'utilité publique par arrêté préfectoral du 12 avril 2007

 - Acquisitions foncières à partir de 2008

 - Etudes de maîtrise d'œuvre à partir de 2017

 - Diagnostic archéologique : printemps 2018

 - Validation des études d'avant-projet : novembre 2018
-

Intérêts du projet

- Nouvelle entrée vers le centre-ville de La Rochelle et Les Minimes depuis la RN 137
- Réduction du trafic de transit au niveau :
 - du centre-ville d'Aytré : avenues Lisiak et Salengro
 - des rues d'Yves et des Cottes Mailles à Aytré
 - De l'avenue Sartre à la Rochelleet réduction des nuisances associées (insécurité des riverains, bruit, qualité de l'air,...)
- Projet ambitieux intégrant tous les modes de déplacements : voitures, bus, cycles et piétons
- Déploiement d'un réseau important de liaisons douces au-delà du seul périmètre de la liaison urbaine avec des connexions vers la commune de Périgny, le centre-ville d'Aytré, le centre-ville de la Rochelle et l'avenue Salengro
- Qualité paysagère des aménagements cohérents avec le paysage actuel constitué de champs agricoles et de marais et permettant de maintenir et valoriser les perspectives visuelles existantes

Contexte urbain et paysager



LES SILOS
marqueurs du port industriel

LES TOURS
marqueurs du vieux port

LA GARE
début du centre ville

ALSTOM
marqueur industriel

LE CHÂTEAU D'EAU
rive de l'agglomération



La liaison urbaine des Cottes Mailles : nouvelle entrée de ville

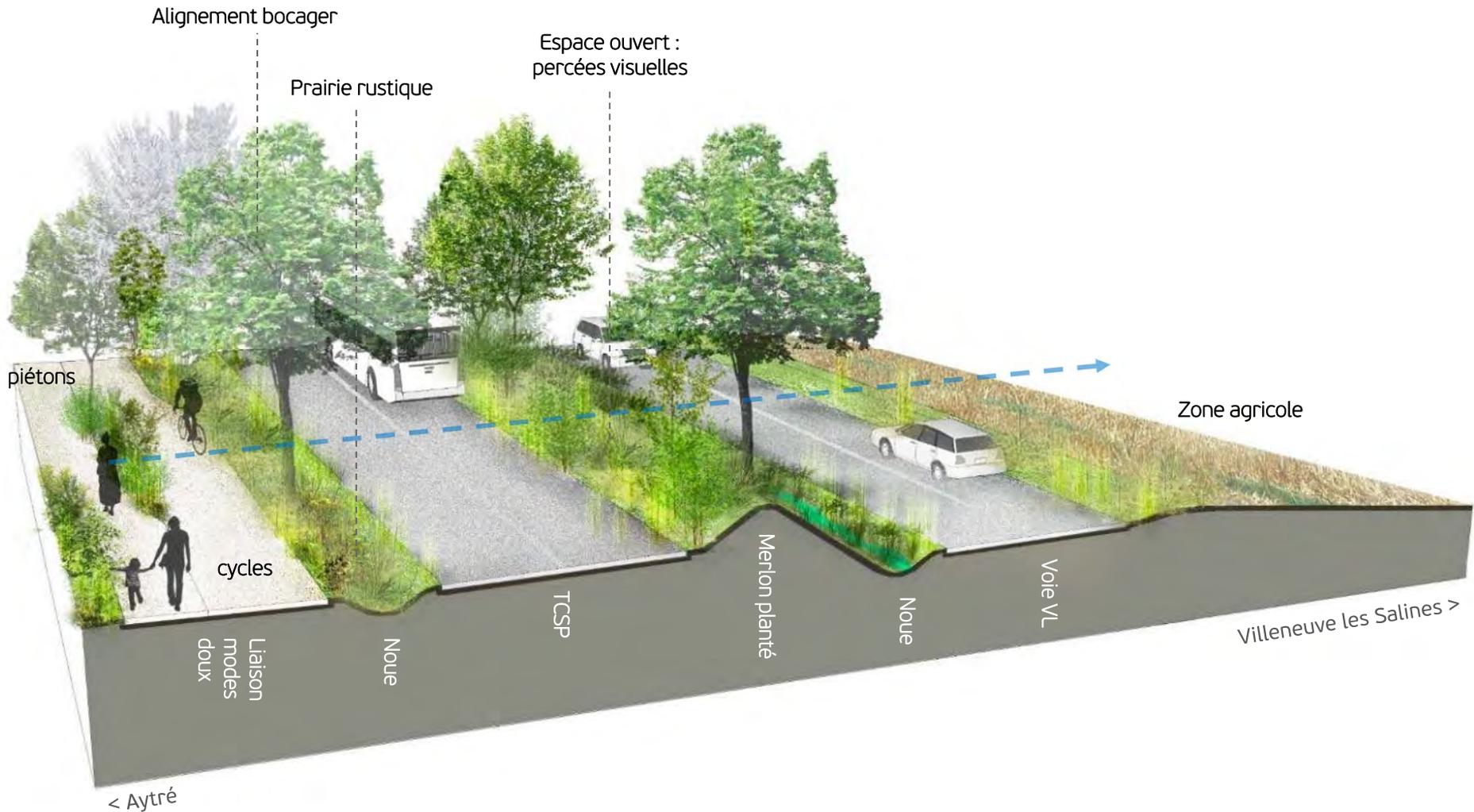
La liaison urbaine des Cottes Mailles, lien entre ville et campagne.
Metteur en scène des symboles de l'agglomération.

Coupe de principe



La liaison urbaine des Cottes Mailles : nouvelle entrée de ville

Principe d'ambiance – Une lisière bocagère ouverte sur les symboles de l'agglomération



Plan masse du projet



Echangeur de Cottes Mailles



Secteur central du projet



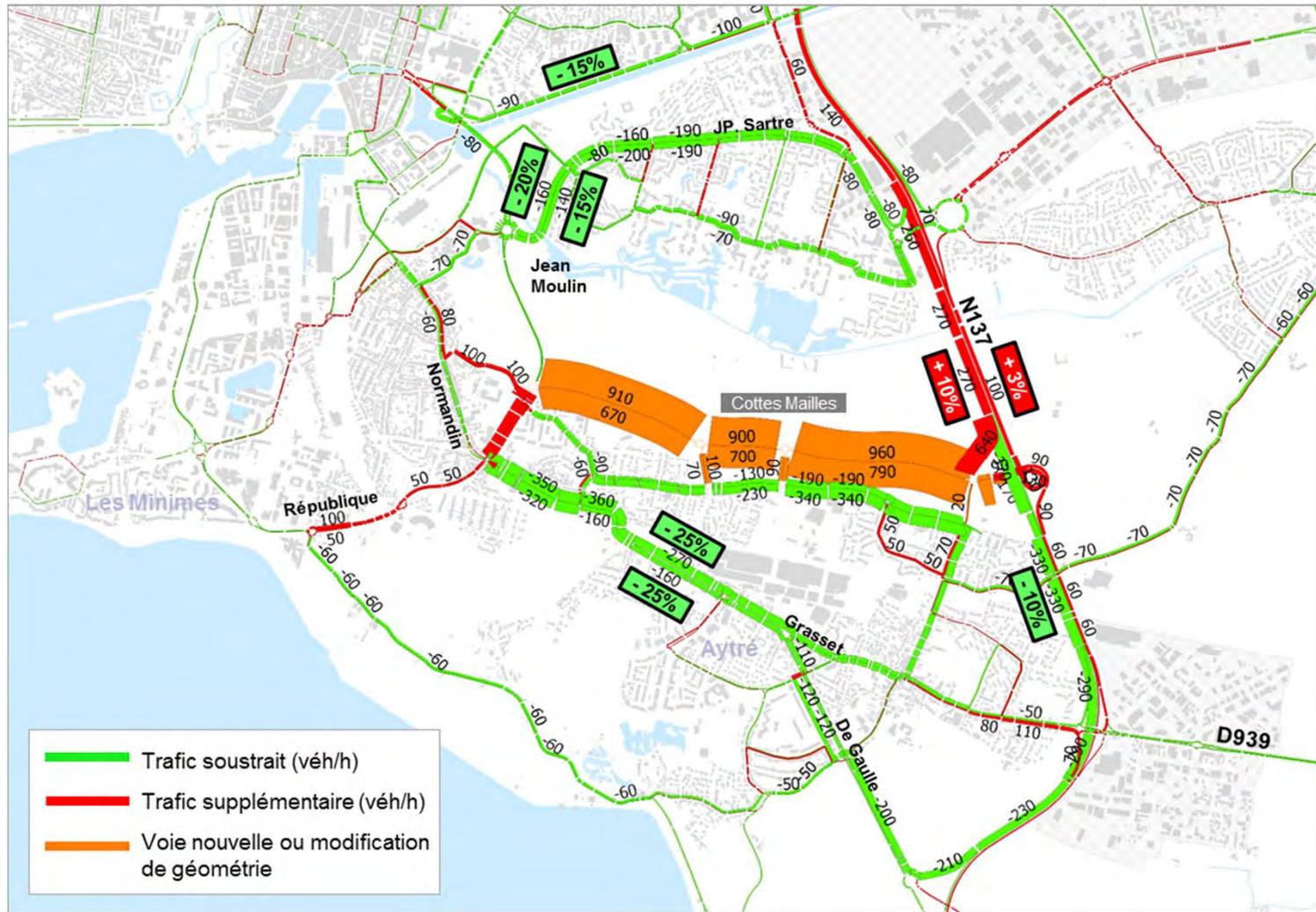
La liaison urbaine des Cottes Mailles : nouvelle entrée de ville



Impacts de l'aménagement de la liaison urbaine des Cottes-Mailles

Quels sont les effets de l'aménagement de cette liaison à l'HPM ?

- ~1000 véh/h dans le sens entrant / ~700 véh/h dans le sens sortant
- Apaisement des différentes pénétrantes : traversée d'Aytré (Grasset, De Gaulle, rue des Cottes Mailles, etc.), Jean-Paul Sartre, rue de Périgny
- Augmentation du trafic sur la rocade au Nord de Cottes Mailles / Baisse de trafic au Sud
- Augmentation de trafic sur Jean Moulin entre Cottes Mailles et Normandin

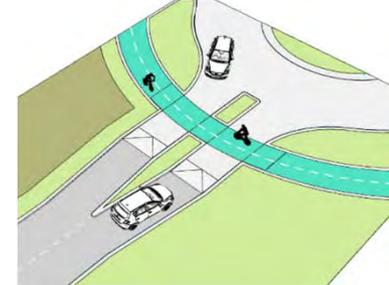


Modes de déplacement doux



Modes de déplacement doux : sécurisation des traversées

A l'abord des giratoires : mettre les cyclistes à bonne distance de l'anneau



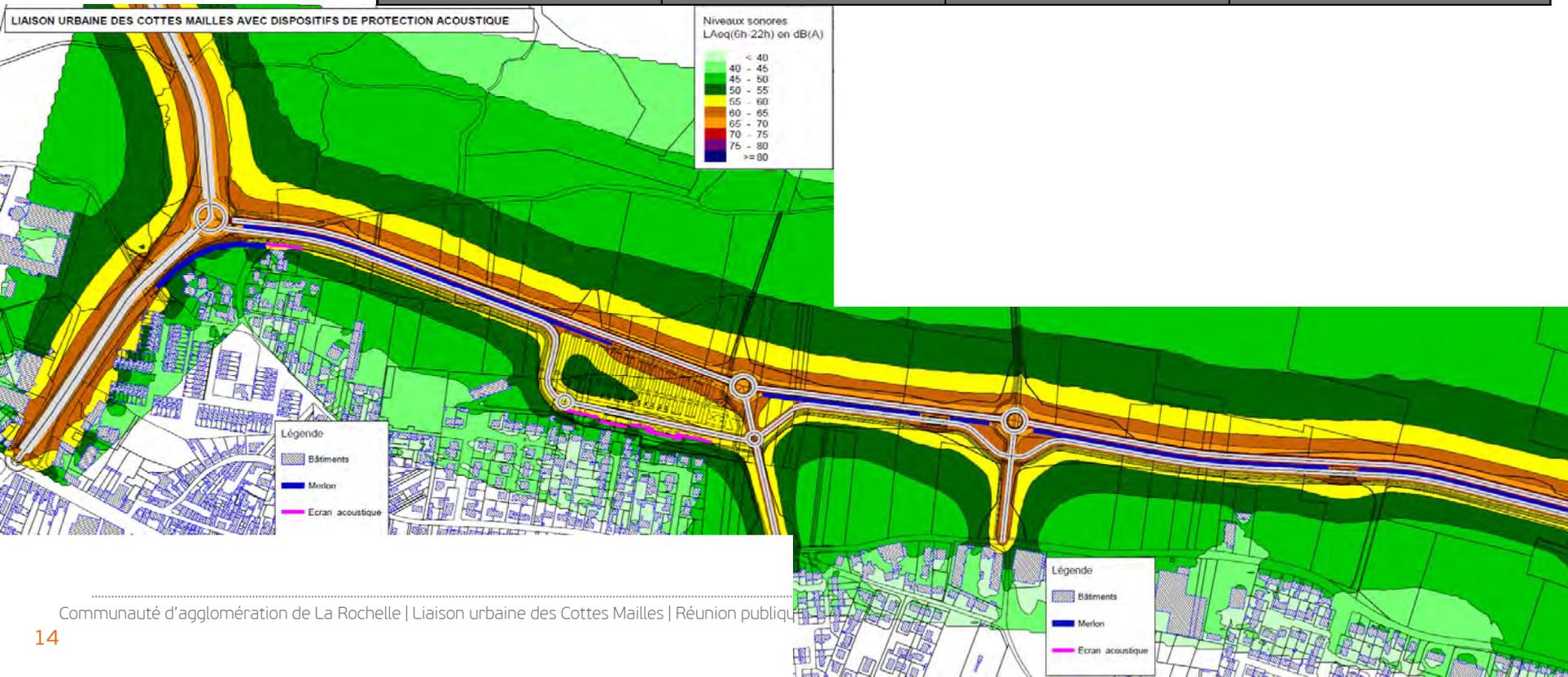
Protections acoustiques

Démarche générale

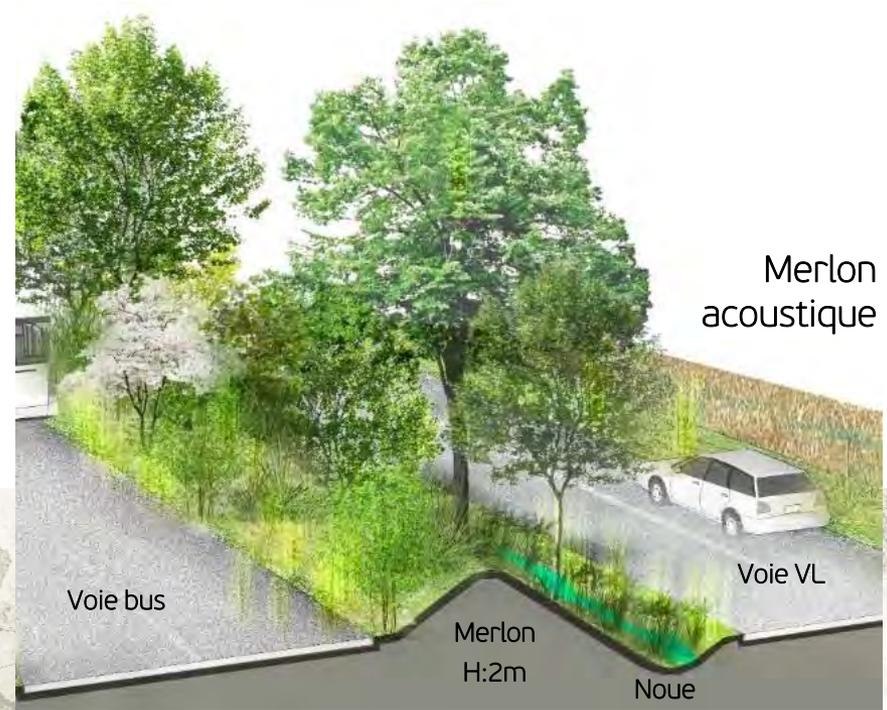
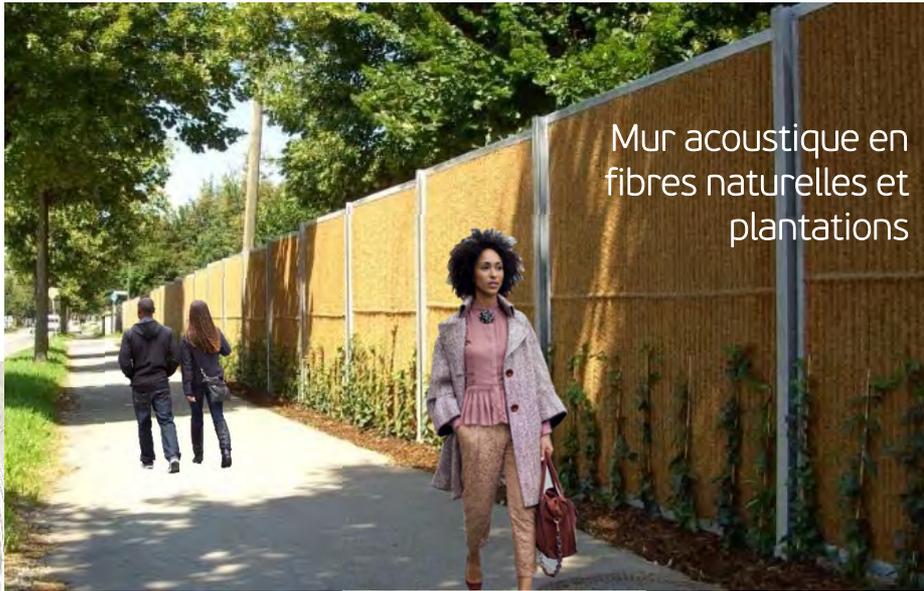
Enjeu : Offrir des protections acoustiques des habitations existantes riveraines des protections au moins équivalentes à celles prévues dans le cadre de la DUP.

Réglementation : Réglementation opposable au projet routier (arrêté du 5 mai 1995 relatif au bruit des infrastructures routières)

Nature des locaux	Niveau sonore ambiant initial	L _{Aeq} (6h-22h), période diurne	L _{Aeq} (22h-6h), période nocturne
Logements	Modéré de jour et de nuit	60 dB (A)	55 dB(A)

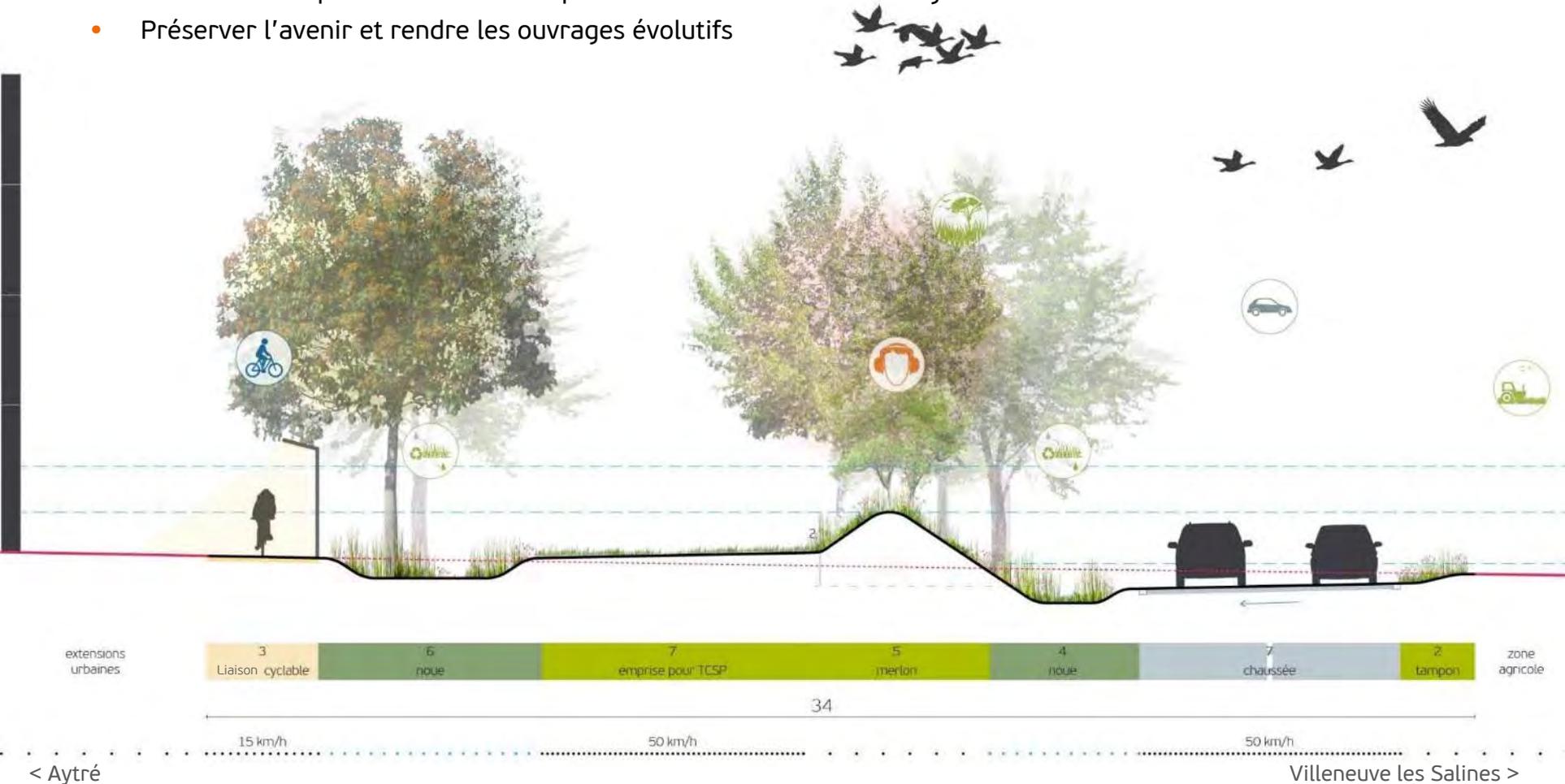


Protections acoustiques



Liaison urbaine des Cottes Mailles 2021

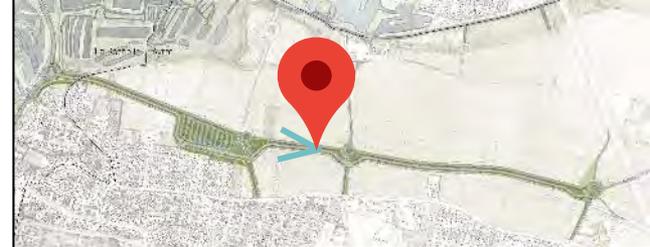
- Assurer une continuité des modes doux en lien avec les espaces traversés
- Préserver et valoriser le milieu naturel environnant
- Assurer la compatibilité de la conception avec les ambitions au long terme
- Préserver l'avenir et rendre les ouvrages évolutifs



< Aytré

Villeneuve les Salines >

Liaison urbaine des Cottes Mailles : voies cyclables en 2021



Liaison urbaine des Cottes Mailles : voies cyclables à terme



Liaison urbaine des Cottes Mailles : voie routière



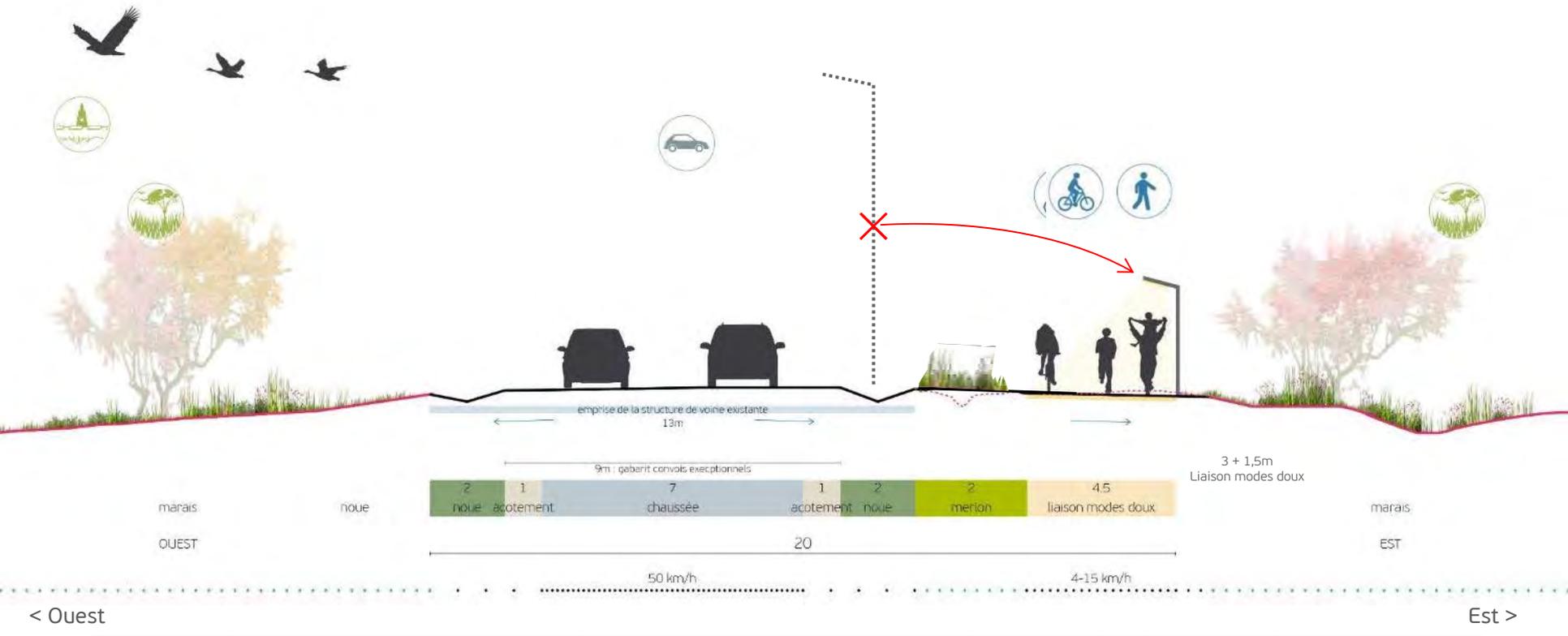
Avenue Jean Moulin

- Aménager l'arrivée de la liaison urbaine
- Améliorer la liaison cyclable entre l'avenue Salengro et l'avenue Sartre
- Sécuriser le carrefour de la rue des Peupliers



Avenue Jean Moulin

- Assurer la compatibilité de la conception avec les ambitions au long terme
- Réaliser une liaison modes doux (implantation définitive)
- Préserver et valoriser le milieu naturel environnant :
 - Installer un nouvel éclairage et supprimer l'éclairage routier
 - Améliorer la gestion des eaux pluviales (pollution accidentelle et chronique)



Avenue Jean Moulin en 2019



Avenue Jean Moulin en 2021



Avenue Jean Moulin : possibilité à terme



Planning et phasage des travaux

Fouilles archéologiques : à partir de mai 2019

Travaux :

- **de juin 2019 à juillet 2020** sur la partie centrale de la liaison urbaine
→ *Pas d'impact sur la circulation hormis le Chemin de la Moulinette : voirie provisoire + travaux de nuit*
- **d'août 2020 à mai 2021** : extrémités du projet
→ *Pas d'impact sur la circulation*
- **de juin 2021 à novembre 2021** : giratoires d'extrémités et rue d'Anville
→ *Avenue Jean Moulin : circulation maintenue à double sens (alternat ponctuel et travaux de nuit)*
→ *Echangeur / rue d'Anville : circulation maintenue à double sens principalement en travaux de nuit)*

Informations sur le projet et contact

- **Mail : cottesmailles@agglo-larochelle.fr**
- **Tél. : 05 46 30 37 37**
- **Site web : www.agglo-larochelle.fr
→ rubrique Grands Projets, à partir du 12 mars**